

# Une assurance chômage européenne, les citoyens voteraient pour

UE Une enquête de l'université d'Amsterdam dément bien des idées reçues

## Les Européens sont-ils favorables à un système européen de (ré)assurance chômage ?

Niveau de soutien aux différentes formules au sein des 13 Etats membres étudiés

► Dans les treize pays étudiés, l'opinion publique soutiendrait majoritairement un système européen de réassurance.

► Même si cela devait se traduire par une hausse des impôts et des transferts entre Etats membres.

L'idée d'instaurer un « système européen d'assurance chômage » est régulièrement évoquée, notamment quand il s'agit d'envisager la réforme de la zone euro. Cette réforme, dont la crise financière et ses suites ont montré la nécessité, reste cependant toujours en devenir, cristallisant les divergences de points de vue entre Etats européens.

On l'a bien vu s'agissant des propositions du président français Emmanuel Macron, en particulier l'idée d'un budget de la zone euro, auxquelles se sont fermement opposés les pays dits « de la nouvelle ligue hanséatique », qui rassemblent le « nord » de la zone : de l'Irlande aux Pays baltes, en passant par les Pays-Bas et les pays nordiques (mais pas l'Allemagne).

Les économistes, en règle générale, estiment qu'un système européen d'assurance ou de réassurance chômage, venant en appui aux systèmes nationaux, renforcerait ce qu'on appelle les « stabilisateurs automatiques », permettant d'amortir les chocs économiques affectant, parfois de manière asymétrique, les Etats membres. Le versement d'indemnités de chômage

aux personnes qui ont perdu leur emploi limite en effet l'impact négatif d'un retournement de la conjoncture sur les dépenses de consommation des ménages, réduisant ainsi la gravité des récessions.

### Assurance ou réassurance ?

On peut imaginer un (véritable) « régime européen d'allocations de chômage », organisé au niveau européen, via un fonds qui verserait directement

les indemnités aux personnes sans emploi ; ou, alternativement, un système dit de « réassurance », où le fonds européen transférerait des moyens budgétaires aux systèmes nationaux, en cas de choc économique violent qui se traduirait par une hausse importante du taux de chômage. Au-delà, on peut imaginer un grand nombre de modalités concrètes, de « formules », plus ou moins généreuses, ou imposant certaines exigences aux bénéficiaires, qu'il s'agisse des Etats ou des chômeurs.

Mais il y a une question cruciale, à laquelle manquait toujours la réponse : les citoyens des différents Etats membres sont-ils disposés à partager les risques de crise économique frappant les autres Etats membres ?

Une équipe de chercheurs de l'université d'Amsterdam – autour de Frank Vandembroucke, l'ancien ministre SPA qui a quitté la politique en 2011 pour rejoindre le monde académique – a mené l'enquête dans treize Etats membres, interrogeant pas loin de 20.000 personnes (lire ci-contre).

### Les modalités importent

Ils ne se sont pas contentés d'une

question simple : êtes-vous pour ou contre un « système européen d'assurance chômage » (sans plus de précision) ? Au contraire, ils sont partis de l'hypothèse que les modalités concrètes des différentes formules envisageables pouvaient avoir une influence significative sur le degré d'adhésion des citoyens. Les résultats sont surprenants et contredisent assurément bien des idées reçues.

D'abord – et c'est essentiel – un segment très réduit de la population (12,5 % des sondés) s'est dit opposé à toute formule de partage européen des risques de chômage. Autrement dit : l'idée d'une solution européenne à un problème économique et social qui peut affecter n'importe quel Etat membre garde largement la cote auprès des opinions publiques.

L'enquête montre certes que l'enthousiasme est plus marqué dans les Etats membres dont le système de protection sociale est moins développé ou

qui ont été particulièrement frappés par la dernière crise économique. Mais le degré d'adhésion peut également être élevé dans les autres Etats membres, notamment dans les pays du nord de la zone, dont on pense généralement que les opinions publiques sont les plus réticentes à accepter de jouer le jeu de la solidarité européenne.

L'enquête met cependant en évidence le fait que l'adhésion des sondé(e)s est plus prononcée si la gestion reste nationale. Autrement dit : si on leur propose un système de réassurance. Il y aurait donc une certaine méfiance vis-à-vis des institutions européennes, mais pas

vis-à-vis de l'idée européenne.

### Conditionnalité et... générosité

Côté modalités, les personnes sondées ont privilégié les formules conditionnelles, accompagnées de l'obligation pour les Etats membres d'organiser la formation et l'éducation des chômeurs ; et pour ceux-ci, celle d'accepter tout emploi adéquat. Mais l'adhésion est plus forte pour des systèmes plus... généreux, comme le montre notre infographie.

La formule numéro deux, où l'allocation minimale représente 70 % du der-

nier salaire (pendant les six premiers mois de chômage), recevrait un soutien plus important que la formule numéro un, dans laquelle l'allocation n'attein-

drat que 40 % du dernier salaire (1). Même si cela devait s'accompagner d'une hausse des impôts, postulée à 0,5 % du revenu de chacun.

On notera que le soutien est un peu plus marqué pour la formule numéro trois qui suppose que cette hausse (éventuelle) de la taxation serait supportée par les personnes les plus aisées, les « riches », qui contribueraient à hauteur de 1 % de leurs revenus. Les Européens restent donc attachés aux mécanismes de redistribution et, notamment, à la progressivité de l'impôt.

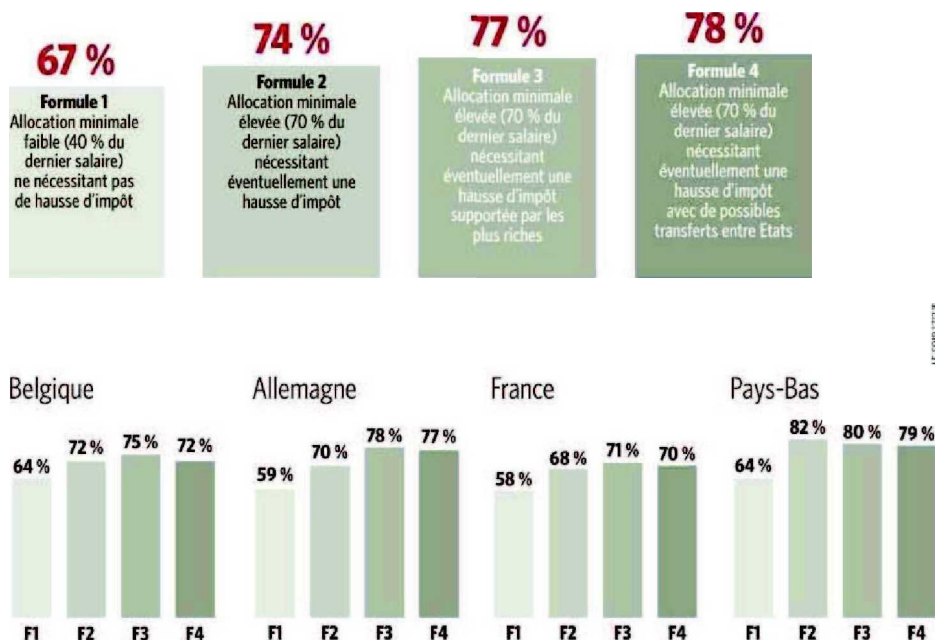
Enfin, l'adhésion ne faiblit pas si un tel système de réassurance devait se traduire par des transferts structurels entre pays européens, ce qui est l'hypothèse de la formule numéro 4. On notera en particulier que, dans ce cas, le

soutien ne se réduit que marginalement dans les pays du nord, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique.

« Si la problématique d'éventuels transferts budgétaires entre Etats membres anime régulièrement les débats entre responsables politiques, l'en-

quête montre que les citoyens la jugent moins importante que l'obligation, par exemple, de mettre en place de véritables politiques de formation et d'activation des chômeurs, explique Frank Vandembroucke. Surtout, l'enquête, même si elle met en évidence des spécificités nationales, indique qu'il existe, dans tous les pays étudiés, une majorité potentielle pour soutenir un système de réassurance européen. » ■

DOMINIQUE BERNIS



### L'ENQUÊTE

#### 19.641 personnes sondées, dans 13 pays

L'enquête a été menée dans 13 pays, à savoir : en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et en Pologne. Ces États regroupent 70 % de la population de l'Union européenne. Au total, 19.641 personnes ont été interrogées, représentant un échantillon représentatif des opinions publiques concernées. Chaque personne a pu se prononcer sur six formules de (ré)assurance chômage, choisies de manière aléatoire parmi les nombreuses formules envisageables. Le nombre important de sondé(e)s permet d'obtenir des résultats significatifs pour l'ensemble des formules. Le rapport d'enquête et son résumé en français sont disponibles sur le site du Amsterdam Institute for Social Science Research (AISSR), à l'adresse : <http://ai SSR.uva.nl/>.